

Réunion des Correspondants académiques des collèges

Compte rendu de la séance du 22 octobre 1983

Sont excusés : J.-P. FOULON et le correspondant d'Aix-Marseille.
Une telle réunion aura lieu une fois par an.

I. Informations.

1) Publication d'un bulletin B.U.P. spécial contenant les textes et règlements en vigueur (maxima de service, personnel de laboratoire, conseils aux professeurs chargés de laboratoire).

2) Création d'un groupe de travail pour le collège qui se réunira une ou deux fois par trimestre à Paris dans le but de travailler sur des projets du bureau.

3) Pour les correspondants académiques qui ont à contacter de nouveaux collègues, possibilité d'obtenir, sur simple demande au secrétariat de l'U.d.P. (lycée Saint-Louis), quelques bulletins gratuits à distribuer.

4) Audiences :

- de la Direction des collèges (11-7-1983) : informations concernant les projets futurs en particulier la création de la commission verticale de Sciences physiques : celle-ci sera créée ultérieurement, des membres du bureau de l'U.d.P. y seront nommés à titre individuel ;
- de l'Inspection Générale (14-9-1983) : problèmes abordés :
 - réduction d'horaire élève en Sciences physiques : Quelques établissements, certes rares, ont vu leur horaire diminué de moitié en Sciences naturelles et en Sciences physiques,
 - responsabilité du professeur qui ferait manipuler un groupe de plus de 24 élèves, cette situation étant de plus en plus fréquente,
 - quelle grille horaire, quels programmes pour les collèges qui expérimentent dans le cadre du projet Legrand ?

À cette date, aucune réponse précise n'a pu être apportée, ce qui nous inquiète.

II. Rôle du correspondant académique des collèges.

A l'image de ce qui existe pour l'enseignement technique, son rôle est :

- d'alléger le travail des responsables académiques,

- de permettre une meilleure implantation de l'U.d.P. dans les collèges,
- de recueillir des informations :
 - sur les conditions de travail (horaires, effectifs, laboratoires...),
 - sur les collèges expérimentaux (projet Legrand),
 - sur les P.A.E., le travail interdisciplinaire... ;
- de rassembler les noms et adresses de collègues afin de pouvoir organiser plus facilement des actions ;
- de recueillir des articles pour une éventuelle parution dans le B.U.P.

III. Le point dans chaque académie.

URGENT : à la demande du bureau de l'U.d.P., une information sur les horaires, les effectifs dans les classes de collège est vivement souhaitée, ceci pour présenter des arguments chiffrés lors des audiences officielles.

Information concernant les personnels de laboratoire : il manque actuellement 4 000 postes : priorité sera donnée aux L.E.P. et aux collèges lors des créations. La demande de création est à adresser auprès de l'Inspection Générale.

IV. Projet Legrand.

Dans le libellé du projet, on trouve : « Sciences de la nature ». Le titre Sciences physiques n'y figure plus, ce qui nous inquiète. Nous devons être très vigilants.

Le groupe de réflexion de l'U.d.P. a réalisé un projet avec le souci de penser l'enseignement en termes d'objectifs. Ceci permettrait d'établir un programme noyau et d'envisager l'aspect interdisciplinaire. (Des contacts ont été pris en ce sens avec l'A.P.B.G., l'A.L.A.M.E.).

De nombreuses académies nous ont envoyé la liste des établissements concernés par la mise en place d'expériences qui peuvent d'ailleurs prendre des formes diverses.

V. Bulletins des collèges.

De la discussion, il ressort que les collègues souhaiteraient y trouver :

- des expériences d'enseignement interdisciplinaire (sciences physiques, biologie, E.M.T...),
- des P.A.E. incluant les sciences physiques,
- des échos de recherche I.N.R.P. par des professeurs qui y participent,

- des analyses de livres, de textes scientifiques et des rappels de référence d'anciens articles du B.U.P.,
- des références de films, de diapositives pour illustrer nos cours,
- des contrôles et évaluations.

Les articles pourraient être écrits à 2 niveaux, en vue :

- soit d'une utilisation immédiate,
- soit d'une mise à jour des connaissances du professeur.

Certaines académies publient des bulletins de liaison. On demande qu'ils soient signalés au B.U.P.

Périodiques

UN NOUVEAU MENSUEL SCIENTIFIQUE : L'ARGONAUTE

Au mois d'avril dernier, est né un mensuel scientifique pour les adolescents : *l'Argonaute*.

De présentation agréable, *l'Argonaute* possède un sommaire très varié :

- une rubrique actualité,
- un reportage : « Lascaux, le musée du pain » ou « L'exploitation des cristaux géants » par exemple,
- la rubrique « labo » propose aux lecteurs de fabriquer un boomerang, un stéréoscope, une planche à voile, une carte céleste, un volcan, un nuage...,
- un « dossier » nous permet de comprendre la naissance des kangourous ou pourquoi on avance dans l'eau,
- une rubrique historique nous apprend l'éthymologie des jours de la semaine, la naissance de la photographie, la découverte de la pression atmosphérique. Les vies d'Archimède et Galilée sont présentées grâce à des bandes dessinées humoristiques,
- des jeux, un feuilleton, un courrier de lecteurs terminent ce journal.

L'Argonaute est d'autant plus intéressant que peu de mensuels scientifiques s'adressent de manière aussi agréable à des adolescents. Le langage est clair, les articles scientifiques variés, intéressants et de niveau accessible à des élèves de collèges et de lycées.

Peut-être, pourrait-on reprocher à ce mensuel la difficulté de certaines constructions (planche à voile par exemple).